

INSTRUCTIONS DE COURSE LES GRANDES REGATES DE PORT NAVALO DIMANCHE 26 juillet 2026 YCCA grade 5 C

1 REGLES

La régate sera régie par :
Les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile (RCV) 2025 - 2028
Les prescriptions de la FFV
Les règles de jauge du HN OSIRIS 2026
Les règles de jauge monotypes
Les présentes instructions de course.

2 AVIS AUX CONCURRENTS.

Les avis aux concurrents seront affichés :
Le dimanche 26 juillet 2026
A proximité du YCCA et sur le site à Port Navalo à la criée

3 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE.

Toute modification aux instructions de course sera affichée sur le tableau officiel au plus tard deux heures avant le signal d'avertissement de la 1^{ère} course du jour.
Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau par annonce **VHF canal 72**

4 SIGNAUX FAITS A TERRE

4.1 Les signaux seront envoyés sur les bateaux comité au ponton (Crouesty et Port Navalo).
4.2 Le pavillon Aperçu avec deux signaux sonores (un signal sonore lors de l'amenée) signifie : « La course est retardée. Le signal d'avertissement ne sera pas fait moins de 30 minutes après que l'Aperçu aura été affalé ». Ceci modifie les signaux de course.

5 PROGRAMME DES COURSES

5.1 Le programme des courses est décrit en annexe 1.
5.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est précisée en annexe 1.
5.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de course va bientôt commencer, un pavillon orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6 PAVILLONS DE CLASSE ET SIGNAUX D'AVERTISSEMENT

Flamme « **VERTE** » pour les voiliers habitables (HN OSIRIS)
Flamme « **JAUNE** » pour les monotypes divers

7 ZONE DE COURSE

La zone de course est située :
En Baie de Quiberon,

8 PARCOURS

- 8.1 Les parcours sont décrits : **En annexe PARCOURS pour les OSIRIS ET Monotypes**
- 8.2 Le cap compas approximatif de la première marque est, si possible, affiché sur le bateau du comité de course avant le signal d'avertissement.

9 MARQUES

Les marques de parcours sont des bouées cylindriques jaunes ou des marques officielles (cardinales, danger isolé...). Les zones d'évolution ne doivent pas empiéter sur les chenaux d'accès portuaires.

11 DEPART

Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26, modifiée comme suit :

Temps	Signaux	Signification
5'	Pavillon de classe, avec un signal sonore	Avertissement
4'	Soit le pavillon P, soit le I, soit le Z, soit le U ou le Noir, envoyé avec un signal sonore	Préparatoire
1'	Amenée de P, I ou de Z le U ou le Noir, avec un signal sonore long	Dernière minute avant le départ
0	Pavillon de classe affalé, un signal sonore	Départ

Les temps seront décomptés à partir des signaux visuels. L'absence d'un signal sonore ne doit pas être pris en considération.

- 11.1 Pour les parcours, les extrémités de la ligne de départ sont déterminées par le mât du bateau comité portant le pavillon orange et le côté parcours de la marque de départ. (Bouée cylindrique jaune).
- 11.2 Un voilier qui ne prend pas le départ au plus tard **10 minutes** après son signal de départ sera classé DNS. Ceci modifie la règle A4.2 des RCV

12 REDUCTION ou CHANGEMENT de PARCOURS

Un changement de parcours pourra être effectué à toute marque de parcours à contourner. Il sera signalé par l'envoi du pavillon « **O** » ; dans ce cas, les concurrents devront regagner directement la ligne d'arrivée, **en respectant le balisage**.

Une réduction de parcours pourra être mise en place à toute marque de parcours à contourner, l'arrivée se faisant alors à celle-ci ; elle sera signalée par l'envoi du pavillon « **S** ».

13 ARRIVEE

Les extrémités de la ligne d'arrivée seront déterminées par le mât portant le pavillon bleu d'un bateau du Comité de Course et le côté parcours de la marque de départ Jaune

14 SYSTEME DE PENALITE

- 14.1 Le système de pénalité pour une infraction à une règle du chapitre 2 est la Règle 44.2 des RCV-Pénalité de 2 Tours. Tous les concurrents ayant effectué une pénalité de rotation pour une règle du chapitre 2 doivent déposer une reconnaissance écrite dans le délai prescrit au § 16 des présentes I.C.
- 14.2 Départ anticipé : un bateau qui coupe la ligne de départ prématurément et qui ne se rachète pas, conformément à la règle 29.1 recevra pour la manche concernée une pénalité en temps réel de 30% ceci modifie les règles 30 des RCV.
- 14.3 Départ anticipé sous pavillon Noir : un bateau qui coupe la ligne de départ prématurément est disqualifié, conformément à la règle 30.3. La disqualification porte sur la course considérée, si elle a lieu ; si elle est annulée, la disqualification est appliquée sur la course suivante.
- 14.4 En cas de contact entre plusieurs bateaux à partir du signal préparatoire :
Sans dégâts : une pénalité de 5mn sera appliquée aux bateaux concernés
Avec dégâts : les bateaux concernés seront DSQ et **devront impérativement abandonner**

15 TEMPS LIMITE

Les voiliers ne réussissant pas à terminer dans le temps limite calculé ainsi : 30 minutes après l'arrivée du 5ème de chaque série, seront classés « DNF ». Ceci modifie la règle 35 des RCV. La clôture de la ligne d'arrivée sera annoncée à la VHF.

Pas de signal d'avertissement après 16h

16 PROTESTATIONS et DEMANDES de REPARATION

Délai : Le concurrent qui a réparé ou qui proteste doit remettre sa déclaration au bateau comité dans l'heure où il finit la course, après avoir satisfait aux obligations de la règle 61.1 a et notamment s'être signalé au Bateau Comité à l'arrivée et s'être assuré que le Comité lui en a accusé réception et en particulier en faisant constater la présence d'un pavillon B ou rouge.

17 CLASSEMENT

- 17.1 Nombre de courses à valider : 1 course.
- 17.2 La règle A2 des RCV et le système de points « à Minima » (règle A4) s'appliqueront.
- 17.3 Remise des prix à partir de 17h30

18 REGLES de SECURITE

- 18.1 **Contrôle de sortie et de retour des concurrents : Emargement par VHF 72**

- 18.2 **Abandon** : Tout concurrent qui abandonne **doit le signaler**, si possible à un bateau du comité de course ou par VHF au comité de course
- 18.3 **Le canal de vacation radio sera le canal VHF 72**
La VHF en bon état de fonctionnement est obligatoire à bord.
- 18.4 **Matériel de sécurité** : Chaque voilier devra posséder à son bord l'armement de sécurité requis par la réglementation en vigueur.
- 18.5 Le port d'un équipement individuel de flottabilité est obligatoire
- 18.6 **Utilisation du moteur (pour les bateaux qui en sont dotés)** : si les circonstances l'imposent en matière de sécurité pour l'équipage comme pour le bateau, l'emploi du moteur pourra être autorisé ; il ne devra toutefois pas procurer au concurrent un avantage en matière de parcours. Le concurrent devra signaler dès que possible, par VHF, l'utilisation du moteur. Il devra également le signaler par écrit avant l'heure limite de dépôt des réclamations.
Une pénalité pourra être décidée par le Comité course ; cette pénalité pourra être calculée en ajout de temps au temps réel, en pourcentage appliqué sur le classement, ou donner lieu à classement DNF du concurrent, si l'utilisation du moteur ne paraissait pas justifiée.

19 BATEAUX OFFICIELS

Identification des bateaux officiels :
Flamme YCCA pour la flotte des OSIRIS (HN) et Monotypes

20 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Identification des bateaux accompagnateurs : flamme YCCA

21 COMMUNICATIONS RADIO et TELEPHONE

Le canal de vacation sera le canal VHF 72

N° de téléphone :

Comité de course

Marc EYMOND : 06 62 36 70 09

Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau par annonce VHF.

YCCA
Port du Crouesty
56640 ARZON
Tél : 02 97 53 78 07
www.ycca.fr
info@ycca.fr

Annexe 1 - Programme des courses / Parcours

Toute modification au programme des courses fera l'objet d'un avenant écrit ou annoncé par VHF canal 72

Dimanche 26 JUILLET 2026:

Marées	Coefficient	PM	BM	PM
Port Navalo	44 / 48	04H09	10H02	16H20

Pour les HN OSIRIS et MONOTYPES

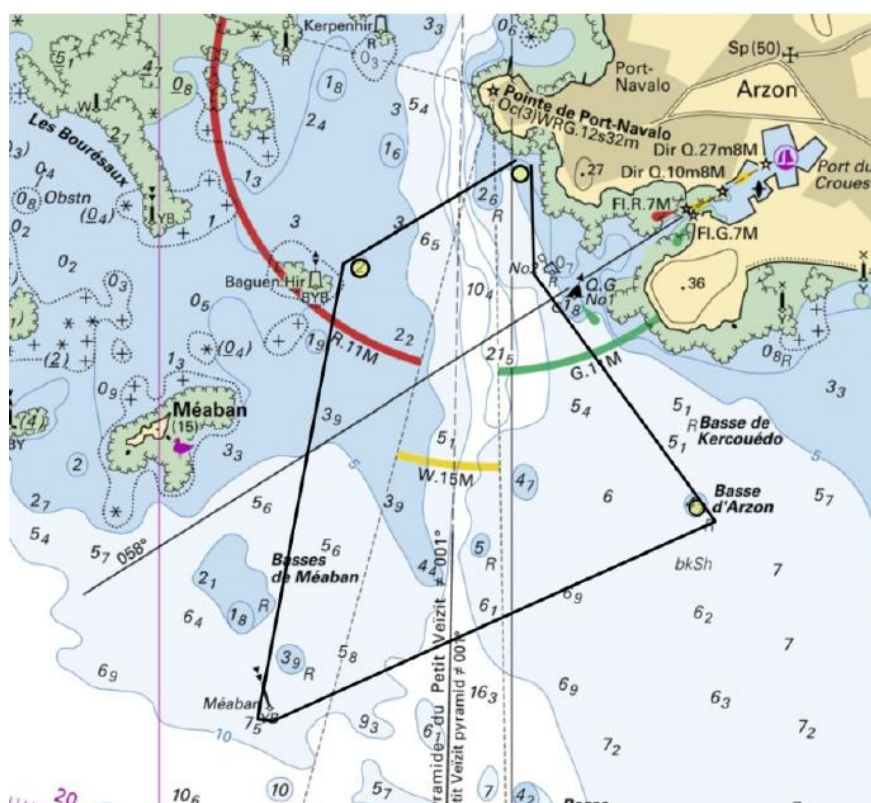
2 Briefings simultanés : à **9h30**, au Club House de l'YCCA et à proximité du podium à la criée de Port Navalo

Mise à disposition sur l'eau : **11h00**

Programme des courses : Une ou plusieurs courses, pour autant que les conditions le permettent.

La zone de départ, et celle d'arrivée, sont situées devant la grande plage de Port Navalo

ANNEXE PARCOURS DIMANCHE : 5.5 MILLES



PARCOURS N°1 flamme N°1

Départ selon l'article 11 des IC
Bouée mouillée devant la tourelle de BAGUEN HIR (porte bouée à bâbord)
Sud Méaban à laisser à bâbord
Prochaine bouée dans le 65° pour 1.6 MN
Bouée mouillée sur la basse d'Arzon à laisser à bâbord
Marques latérales d'entrée (verte et rouge) de chenal à laisser à tribord
Arrivée zone de départ article 13 des IC

PARCOURS N°2 Flamme N°2

Départ selon l'article 11 des IC
Marques latérales d'entrée (verte et rouge) de chenal à laisser à bâbord
Prochaine bouée dans le 150° pour 0.6 MN
Bouée mouillée sur la basse d'Arzon à laisser à tribord
Sud Méaban à laisser à tribord
Bouée N°1 mouillée devant la tourelle de BAGUEN HIR (porte bouée à tribord)
Arrivée zone de départ article 13 des IC

Possibilité de faire deux tours : annoncé par VHF canal 72 et doublé sur l'eau